

Sommaire :

20 ans de lutte au service des auteurs	Page 3
La présentation de la Maison des Photographes.....	Page 5
Vous avez besoin de contacter l'UPC.....	Page 8
Vous souhaitez participer aux rencontres de l'UPC.....	Page 10
Vous souhaitez exposer à la Galerie de la Maison des Photographes...	Page 12
Dans votre région aussi, l'Union fait la force.....	Page 15
Protégez vos droits et protégez votre profession :	
Vos photographies sont des œuvres de l'esprit protégées par le Code de la Propriété Intellectuelle.....	Page 18
Extrait du Code de la Propriété Intellectuelle.....	Page 19
Le droit de l'auteur et les administrations.....	Page 31
L'originalité de l'œuvre.....	Page 41
Le droit moral.....	Page 47
La signature du photographe.....	Page 48
Indemnité pour absence de signature.....	Page 49
Le code des usages en matière d'illustration photographique.....	Page 51
La protection de vos images.....	Page 69
Le bordereau contrat.....	Page 70
Le guide sur les contrats.....	Page 80
La Note d'Auteur.....	Page 90
Le droit à l'Image.....	Page 94
Le copyright	Page 97
Que faire en cas de contrefaçon.....	Page 98
Que faire en cas de perte de clichés.....	Page 102
Que faire en cas de factures impayées.....	Page 104
Que faire en cas de redressement judiciaire d'un client.....	Page 106
La charte des Concours.....	Page 108
La gestion de vos droits collectifs : La SAIF.....	Page 112
Votre protection sociale : L'AGESSA	Page 114
Votre déclaration fiscale :	
La Circulaire URSSAF (du 8 décembre 1994)	Page 120
La TVA.....	Page 121
La 2035.....	Page 130
Les barèmes indicatifs des cessions de droits d'auteurs pour les photographies préexistantes et les œuvres de commande (Insérez la mise à jour).....	Page 134
Vous êtes membre d'une association : L'UPC	
Les statuts de l'UPC.....	Page 136
Votez à l'Assemblée Générale.....	Page 142
Annexes : Modèles de lettres.....	Page 143